



RCS : CHAMBERY  
Code greffe : 7301

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00673  
Numéro SIREN : 533 208 682  
Nom ou dénomination : 2CBG

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2017 sous le numéro de dépôt 5041

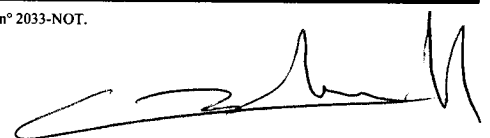
① **BILAN SIMPLIFIE**

DGFiP N° 2033-A-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2CBG		LES ELEPHANTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		22 RUE VIEILLE MONNAIE		73000 CHAMBERY				
Numéro SIRET *		5 3 3 2 0 8 6 8 2 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122016		31122015		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	45 000	012		45 000	45 000	
		014	220	016	220			
	Immobilisations corporelles*	028	5 680	030	3 214	2 466	3 086	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>50 900</b>	048	<b>3 434</b>	<b>47 466</b>	<b>48 086</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	14 452	062		14 452	10 038
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	9 730	066		9 730	7 763	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070				
		072	336	074		336	2 501	
	Valeurs mobilières de placement	080	30 867	082		30 867	30 741	
	Disponibilités	084	54 287	086		54 287	72 810	
	Charges constatées d'avance *	092	783	094		783	1 579	
<b>Total II</b>	096	<b>110 456</b>	098		<b>110 456</b>	<b>125 433</b>		
<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>161 355</b>	112	<b>3 434</b>	<b>157 922</b>	<b>173 518</b>		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000	8 000			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		800	800			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132		72 351	67 405			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		31 741	24 946			
	Provisions réglementées	140						
<b>Total I</b>	142		<b>112 892</b>	<b>101 151</b>				
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		5 444	8 493			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 862	7 817			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )	172		35 153	26 896	56 057		
	Produits constatés d'avance	174		1 571				
<b>Total III</b>	176		<b>45 030</b>	<b>72 368</b>				
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		<b>157 922</b>		
						<b>173 518</b>		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	2 230		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL 2CBG</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le <b>31122016</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122015</b>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	286 552	273 761
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		217	218		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	144	4
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	286 696	273 765
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	132 743	116 193
	Variation de stock (marchandises) *		236	(4 414)	4 371
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	21 847	24 800
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 920)		244	920	626
	Rémunérations du personnel *		250	96 956	97 374
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		
	Dotations aux amortissements *		254	620	635
	Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262	448	136	
	Total des charges d'exploitation (II)		264	249 119	244 135
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			270	37 577	29 630
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	126	209
	Produits exceptionnels (IV)		290		23
	Charges financières (V)		294	361	514
	Charges exceptionnelles { Dont am. ortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 Dont am. ortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }		300		
		Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	5 601	4 402
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			310	31 741	24 946
<b>B - RESULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	31 741	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	5 601	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies) 986 Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A) 987 Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) 127				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 Zone de revitalisation rurales (44, quinquies) 138				342
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990 Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Divers* ZFA (44 quater decies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346 Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655				350
	<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	37 342
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * .....dont imputés sur le résultat :				360
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	37 342	372

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

**SARL 2CBG**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 8 000 €uros**  
**Les Eléphants**  
**22 Rue Vieille Monnaie**  
**73000 CHAMBERY**  
**RCS : 533208682 RCS CHAMBERY**

<p align="center"><b>RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016</b></p>
---

Chères associées,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

#### **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

- **SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Le volume d'activité passe de 273 761 €uros à 286 552 €uros soit + 4,67 %. La marge suit cette évolution pour atteindre 158 224 €uros.

Les autres charges externes sont bien maîtrisées.

La CFE s'élève à 920 €uros (626 €uros en 2015).

Les rémunérations et charges attenantes sont stables.

Le bénéfice comptable s'établit à + 31 741 €uros une fois pris en compte la dotation aux amortissements (620 €uros), quelques produits et charges divers, et l'impôt sur les sociétés (- 5 601 €uros).

- **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La gérance est confiante quant aux perspectives d'avenir notamment en matière de maintien du chiffre d'affaires et de maîtrise des coûts.

- **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il convient de souligner qu'aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

- **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à la gérance.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice comptable de 31 741,00 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Distribution de dividendes (montant brut).....	24 000,00 Euros
- Autres réserves.....	7 741,00 Euros,
<i>ce qui portera le compte à la somme de 80 091,80 Euros.</i>	

## RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au cours des trois dernières années :

- *exercice clos le 31 décembre 2013 :*
  - o *dividendes bruts..... 10 000 Euros*
  - o *dont éligibles à l'abattement 40 %... 10 000 Euros*
- *exercice clos le 31 décembre 2014 :*
  - o *dividendes bruts..... 16 000 Euros*
  - o *dont éligibles à l'abattement 40 %..... 16 000 Euros*
- *exercice clos le 31 décembre 2015 :*
  - o *dividendes bruts..... 20 000 Euros*
  - o *dont éligibles à l'abattement 40 %.. 20 000 Euros*

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

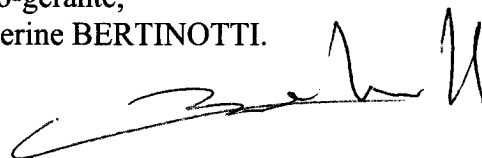
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du CGI :

- sans objet.

## CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice écoulé.

La co-gérante,  
Catherine BERTINOTTI.



**SARL 2CBG**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 8 000 Euros**  
**Les Eléphants**  
**22 Rue Vieille Monnaie**  
**73000 CHAMBERY**  
**RCS : 533208682 RCS CHAMBERY**

**EXTRAIT DU  
PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU JEUDI 4 MAI 2017**

L'an deux mille dix-sept, et le jeudi 4 mai, à quatorze heures, les associées se sont réunies à Chambéry – 22 rue Vieille Monnaie à Chambéry, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Madame Catherine BERTINOTTI  
Représentant QUATRE CENTS parts  
en pleine propriété, ci..... 400 parts.
- Madame Christel GARCIN  
Représentant QUATRE CENTS parts  
en pleine propriété, ci..... 400 parts.

Total des parts présentes ou représentées : 800 parts sur les 800 parts composant le capital social.

Madame Catherine BERTINOTTI préside la séance en qualité de gérante associée.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice pour 31 741,00 Euros, de la manière suivante :

- *Distribution de dividendes (montant brut)*..... 24 000,00 Euros
  - *Autres réserves*..... 7 741,00 Euros,
- ce qui portera le compte à la somme de 80 091,80 Euros.*

Les associées sont informées :

Le montant du dividende brut est de 30,00 Euros par chacune des 800 parts composant le capital social. Ce dividende est éligible, pour son entier montant à l'abattement fiscal de 40 % prévu, pour les personnes physiques, par l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes sont retenus à la source par l'établissement payeur. Ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code Général des

Impôt, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

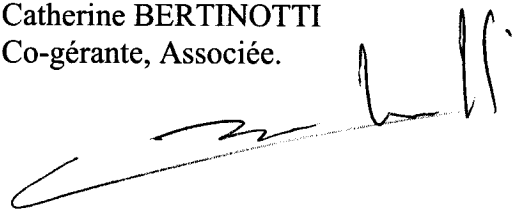
La loi de finance de la sécurité sociale pour 2013 a assujéti à cotisations et contributions sociales une part des dividendes perçus par des travailleurs indépendants (et donc par assimilation les gérants majoritaires de SARL) exerçant leur activité dans une société soumise à l'IS. La quote-part de revenus distribués assujétié à cotisations est celle correspondant au montant supérieur à 10 % du capital, majoré des primes d'émission et des sommes versées en compte courant desdites personnes.

L'assemblée Générale prend acte des distributions antérieures de dividendes suivantes :

- *exercice clos le 31 décembre 2013 :*
  - *dividendes bruts.....* 10 000 Euros
  - *dont éligibles à l'abattement 40 %.....* 10 000 Euros
- *exercice clos le 31 décembre 2014 :*
  - *dividendes bruts.....* 16 000 Euros
  - *dont éligibles à l'abattement 40 %.....* 16 000 Euros
- *exercice clos le 31 décembre 2015 :*
  - *dividendes bruts.....* 20 000 Euros
  - *dont éligibles à l'abattement 40 %...* 20 000 Euros

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Catherine BERTINOTTI  
Co-gérante, Associée.



Christel GARCIN  
Co-gérante, Associée.

